



Collectif 31 Base élèves : Non !

# BASE ÉLÈVES

## LA MOBILISATION CONTINUE

**Plus de 2000 plaintes déposées en France.  
Près de 500 en Midi-Pyrénées.**

**PROCHAIN DÉPÔT DE PLAINTÉ : MERCREDI 19 MAI 2010 à 14h00 Tribunal de Grande Instance de Toulouse (métro Palais de justice).**

**RÉUNION D'INFORMATIONS : MARDI 11 MAI à 20h30 à la FCPE : 100, Avenue Frédéric Estèbe à Toulouse (près métro barrière de Paris)**

Rappel : Base élèves est un système informatique obligatoire mis en place par le ministère de l'Éducation nationale qui permet d'attribuer à chaque enfant un Identifiant National Elève (INE), véritable matricule qui le suivra pendant 35 ans et qui rendra possible des interconnexions avec d'autres fichiers. Base élèves, l'Identifiant National Elève et la Base Nationale des Identifiants Elèves (BNIE) ont été mis en place sans concertation ni avec les parents ni avec les enseignants. De plus, ce fichier contrevient à différents textes de loi supranationaux dont la France est signataire. De nombreux parents et enseignants continuent à s'opposer à ce système et demandent que les données personnelles concernant les enfants ne sortent pas de l'école. Cette plainte pénale permet enfin aux parents de revendiquer le respect de leurs droits, afin de préserver les enfants des dérives attentatoires aux libertés individuelles et aux droits de l'Enfant.

**Les données personnelles nominatives ne doivent pas sortir de l'école et l'immatriculation des enfants, dangereuse pour les libertés, doit être supprimée.**

Concrètement, pour déposer plainte, vous devez remplir une plainte que vous trouverez en ligne <http://www.abri31.org/REUNION-DEPOT-DE-PLAINTES> . Joindre si possible un certificat de scolarité et une photocopie du livret de famille. Vous pouvez déposer vos plaintes à la FCPE, 100 avenue F Estebe à Toulouse. Pascal Nakache, avocat et président de la Ligue des Droits de l'Homme 31, s'occupe du dépôt auprès du procureur. A ce jour, les plaintes sont toutes regroupées à Paris, et le parquet a déjà ouvert une enquête préliminaire, ce qui veut dire que ces plaintes sont prises au sérieux.

Au delà de la démarche, c'est le nombre de plaignants qui constituera une force de poids.

Contacts :

<http://truc.abri31.org/-Non-a-Base-eleves-> ;  
[base.eleves.non@abri31.org](mailto:base.eleves.non@abri31.org)

Le collectif 31 Base élèves Non ! : Collectif Toulouse-Libertés, FCPE, FSU, Ligue des droits de l'Homme, RESF CGT Education, Syndicats des Avocats de France, SNUipp/FSU, SUD Education, SNPES-PJJ/FSU, CRI, Syndica de la Magistrature, Confédération Syndicale des Familles, MRAP, Collectif Résistance à la Délétion, Association de Psychologues de l'Éducation Nationale-APSEN 31, ICEM 31, Francas 31

